

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC SAINT AVOLD, 1 RUE DU GENERAL DE GAULLE 57500 ST AVOLD déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 500 €.

KHEDDIM KHALED, représentant de la société 2k en formation S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE DES GENERAUX ALTMAYER 57500 ST AVOLD, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
KHEDDIM KHALED	100	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

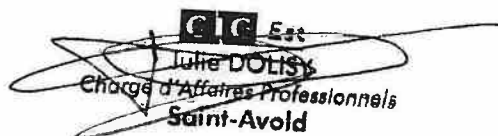
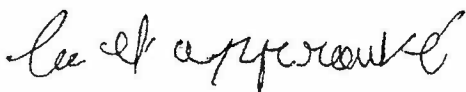
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 septembre 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)Julie DOLISY  
Chargé d'Affaires Professionnels

JST14

  
**CIC Est**  
Julie DOLISY  
Chargé d'Affaires Professionnels  
Saint-Avold

**2K**  
**Société par actions simplifiée au capital de 500 euros**  
**Siège social : 1, Rue des Généraux ALTMAYER 57500 SAINT AVOLD**

**Souscripteur :**

- **Monsieur Khaled KHEDDIM**
- **100 actions n° 1 à 100**
- **Somme de 500€ versée le 11 Septembre 2024**

**ST AVOLD le 11 septembre 2024**

**Monsieur Khaled KHEDDIM**

